

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE HORBOURG-WIHR**

Séance du mercredi 25 octobre 2023 à 19 h 00

MEMBRES PRÉSENTS :

- Membres élus :

M. Thierry STOEBNER, Président (jusqu'à 19 h 45)

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente

Mmes Laurence KAEHLIN (jusqu'à 19 h 45), Joëlle LYET, Nathalie ROLLOT, Magali BERGER, Carole AUBEL TOURRETTE (jusqu'à 19 h 45)

MM. Thierry BACH, Thierry FRUHAUF (jusqu'à 19 h 45)

- Membres nommés :

Mmes Nicole KAEHLIN, Annette JAEGLE, Madeleine REMOND

MM. Jean-Marcel MEURISSE, Richard THOMAS, Guillaume LAMBERT

MEMBRES ABSENTS :

- Membres nommés :

Mme Elisabeth JACQUOT, excusée, représentée par Mme Joëlle LYET

Mme Jasmine SELIG, excusée

ASSISTAIT : Mme Sabine CARLIER, secrétaire administrative

Après les salutations d'usage, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres de leur présence et donne la liste des membres excusés ou représentés.

ORDRE DU JOUR

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 05 juillet 2023
3. Compte-rendu de la commission permanente du 27 septembre 2023
4. Délibérations :
 - DCCAS2023-09 Encaissement d'une aide financière et reversement d'une quote-part à la commune
 - DCCAS2023-10 Subventions au secteur social pour 2024
 - DCCAS2023-11 Cadeaux d'anniversaire aux résidents d'EHPAD
5. Communications et informations
 - 5.1. Compte-rendu des aides sociales 2023
 - 5.2. Fête des Aînés 2023
 - 5.2. Actions 2023/2024
6. Divers

01. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Rapporteur : Mme Marie-Paule KARLI

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, rappelle le point concernant la désignation du secrétaire de séance.

Article 17 du règlement intérieur du centre communal d'actions sociale :

« Le directeur général des services ou l'agent administratif assiste aux séances du conseil d'administration dont il assure le secrétariat. Il peut intervenir en séance sur demande du président (article R.123-23 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le secrétariat consiste à prendre note de la liste des présents, du quorum, des pouvoirs et de leur validité, à assister le président dans la constatation des votes et le dépouillement des scrutins, et à rédiger les comptes-rendus et les extraits de délibérations. »

En application de ces dispositions, le conseil d'administration désigne à l'unanimité Mme Sabine CARLIER, rédacteur, comme secrétaire de séance.

02. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 JUILLET 2023

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, soumet à l'approbation le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du C.C.A.S. du mercredi 05 juillet 2023.

Le conseil d'administration

APPROUVE à l'unanimité

*(sauf MM. Thierry STOEBNER, Président, Thierry BACH, Thierry FRUHAUF
et Mmes Laurence KAEHLIN, Carole AUBEL TOURRETTE, Nathalie ROLLOT,
tous absents lors du dernier conseil)*

le procès-verbal de la séance du mercredi 05 juillet 2023.

03. COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 SEPTEMBRE 2023

Le conseil d'administration est informé que la commission permanente du C.C.A.S. s'est réunie le 27 septembre 2023.

Le point essentiel abordé est précisé au point 5.2. – Fête des Aînés.

**4. DCCAS2023-09 ENCAISSEMENT D'UNE AIDE FINANCIÈRE ET
REVERSEMENT D'UNE QUOTE-PART À LA COMMUNE**

Par courrier du 21 février 2023, le C.C.A.S. a sollicité de Colmar Agglomération une participation financière aux frais engendrés par l'accueil de quatre familles ukrainiennes dans la commune en 2022. En réponse à cette demande, Colmar Agglomération a attribué une aide de 20 132,85 €.

Ce montant représente les frais de loyers des logements communaux, d'entretien, les factures d'énergie, d'eau, d'abonnement internet, les frais de périscolaire, les bons alimentaires, les carnets de tickets de bus qui ont été pris en charge conjointement par la commune et le C.C.A.S.

Il est proposé d'autoriser la perception de l'intégralité de cette aide financière par le C.C.A.S., puis le reversement à la commune de Horbourg-Wihr de la quote-part des dépenses assurée par cette dernière, estimée forfaitairement à 50 %.

*Le conseil d'administration,
après avoir délibéré,*

DÉCIDE à l'unanimité

- d'autoriser l'encaissement par le C.C.A.S. de l'aide financière d'un montant de 20 132,85 € attribuée par Colmar Agglomération, au titre de la participation de l'EPCI aux frais générés par l'accueil de familles ukrainiennes dans la commune en 2022 ;
- de reverser la somme de 10 066,42 € à la commune de Horbourg-Wihr ;
- d'adopter pour ce faire la décision modificative n° 1 suivante, qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

SECTION de FONCTIONNEMENT						
Compte	Intitulé	Crédit budgétaire initial	Solde budgétaire antérieur	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Crédit budgétaire après virement
Dépenses						
65138	Autres secours	14 182,00 €	14 182,00 €		10 000,00 €	24 182,00 €
65888	Autres charges diverses de gestion courante	- €	- €		10 000,00 €	10 000,00 €
TOTAL CHAPITRE 65 – Autres charges de gestion courante		14 182,00 €	14 182,00 €	- €	20 000,00 €	34 182,00 €
Total dépenses de fonctionnement			14 182,00 €	- €	20 000,00 €	34 182,00 €
Recettes						
75888	Autres produits divers de gestion courante	10 883,12 €	10 883,12 €		20 000,00 €	30 883,12 €
TOTAL CHAPITRE 75 - Autres produits de gestion courante		10 883,12 €	10 883,12 €	- €	20 000,00 €	30 883,12 €
Total recettes de fonctionnement			10 883,12 €	- €	20 000,00 €	30 883,12 €

04. DCCAS2023-10 SUBVENTIONS 2024

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, donne lecture de la liste des associations sollicitant une subvention pour l'année 2024.

Elle propose de prévoir une ligne supplémentaire « DIVERS – aides exceptionnelles » en cas de catastrophes naturelles ou autres. Il est cité comme exemple : les Sapeurs-Pompiers d'urgence internationale qui se déplacent en fonction du lieu de la catastrophe.

Avant de délibérer, Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, demande à :

- Mme Nicole KAEHLIN (Club de l'Amitié)
- M. Guillaume LAMBERT (Miette de Pain)
- M. Jean Marcel MEURISSE (Caritas)

de quitter la salle.

***Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,***

PROPOSE à l'unanimité

(sauf Mme Nicole KAEHLIN, M. MEURISSE et M. LAMBERT qui ont quitté la salle)

l'attribution des subventions versées par la commune pour 2024 réparties comme ci-dessous :

N°	BÉNÉFICIAIRES	P.M. 2023	Propositions 2024
1	C.C.A.S.	8 000,00 €	8 000,00 €
2	Groupement d'Action Sociale (personnel communal)	12 500,00 €	12 500,00 €
3	APALIB	1 000,00 €	1 000,00 €
4	APAMAD	1 000,00 €	1 000,00 €
5	Ligue départementale contre le Cancer	400,00 €	400,00 €
6	La Manne Colmar	200,00 €	200,00 €
7	FSL (Fonds départemental de Solidarité pour le Logement)	600,00 €	600,00 €
8	Club de l'Amitié	2 800,00 €	2 800,00 €
9	Foyer Espoir	400,00 €	400,00 €
10	Delta Revie 68 (5 abonnés)	200,00 €	200,00 €
11	Aide à la formation BAFA	2 000,00 €	2 000,00 €
12	ASAD (Aide à domicile) Colmar	200,00 €	200,00 €
13	Restos du Cœur Colmar	200,00 €	200,00 €
14	APAEI St-André Cernay (2 enfants de HW)	100,00 €	100,00 €
15	AGIMAPAK (transport patients accueil jour La Roselière Kunheim)	2 400,00 €	2 400,00 €
16	AIDES (lutte contre le Sida)	100,00 €	100,00 €
17	MIETTE DE PAIN Horbourg-Wihr	1 000,00 €	1 000,00 €
18	Solidarité Femmes 68 St-Louis	200,00 €	200,00 €
19	ARGILE (addictions) Colmar	100,00 €	100,00 €
20	CARITAS Colmar	200,00 €	200,00 €
21	SÉPIA (jeunes suicidaires) Colmar	100,00 €	100,00 €
22	Banque alimentaire du Haut-Rhin Mulhouse	200,00 €	200,00 €
23	Divers (aides exceptionnelles)	0,00 €	5 000,00 €
TOTAL		33 900,00 €	38 900,00 €

Mme Nicole KAEHLIN, M. Guillaume LAMBERT et M. Jean Marcel MEURISSE
rejoignent la séance.

Mme Marie-Paule KARLI informe que ces subventions seront proposées au Conseil Municipal du mois de décembre pour un montant total de 38 900,00 €.

04. DCCAS2023-11 CADEAUX D'ANNIVERSAIRE AUX RÉSIDENTS EN EHPAD

Il avait été décidé d'augmenter le montant à 50 € pour les anniversaires suivants : 80-85-90-95 ans et tripler la somme à 75 € pour les centenaires mais les arrangements sont trop grands par rapport à la chambre.

Il est proposé de rajouter un produit d'hygiène qui sera acheté au magasin Côté Nature à Horbourg-Wihr.

*Le conseil d'administration,
après en avoir délibéré,*

DÉCIDE à l'unanimité

- de reconduire le montant de 25 € pour le cadeau offert aux résidents d'EHPAD à l'occasion de leur anniversaire et de rajouter un produit d'hygiène acheté au magasin Côté Nature à Horbourg-Wihr lors des anniversaires 80-85-90-95 ans. Le choix pour les cadeaux reste le même :
- Bon « coiffure »
 - Chocolats (Grimmer)
 - Plante (La Boutique Fleurie).

M. Thierry STOEBCNER, Président, M. Thierry FRUHAUF,
Mme Laurence KAEHLIN et Mme Carole AUBEL TOURRETTE
quittent la séance à 19 h 45.

05. COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

5.1. – Compte-rendu des aides sociales 2023

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, résume les aides accordées du 1^{er} janvier au 9 octobre 2023.

AIDE AUX RÉFUGIÉS UKRAINIENS : 4 familles ukrainiennes soutenues

	Nombre	Montant total
Aide au transport (carnets de tickets de bus)	94	996,40 €
Aide aux frais de périscolaire	8 mois	1 271,19 €
Aide aux frais de scolarité	1	30,90 €
TOTAL		2 298,49 €

AIDE AUX ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE

	Nombre	Montant total
Bons d'achat dont 5 d'essence	73	3 090,00 €
Aides exceptionnelles non remboursables		
- Facture (obsèques)	1	2 299,80 €
- Facture (énergie)	1	300,00 €
- Facture (charges locatives)	1	404,63 €
- Frais de classe verte (5 enfants X 85,00 €)	5	425,00 €
- Transport (carnet tickets bus administrés)	3	31,80 €
Avance financière		
- Facture (charges locatives)	1	300,00 €
TOTAL		6 551,23 €
TOTAL GÉNÉRAL au 09/10/2023 (aide aux réfugiés ukrainiens + administrés)		8 849,72 €

*contre 6 549,00 € en 2022 à la même période
(l'augmentation correspond principalement à la prise en charge des frais d'obsèques)*

Mme Marie-Paule KARLI informe les membres qu'en 2023, Colmar Agglomération ne renouvellera pas l'aide versée pour les ukrainiens comme en 2022. Les réfugiés ukrainiens doivent trouver peu à peu leur autonomie et s'insérer dans la vie active.

5.2. – Fête des Aînés

Repas-spectacle du 29 novembre 2023

172 personnes inscrites et quelques accompagnants avec une participation de 25 €.

M. Jean Marcel MEURISSE proposerait qu'un ami ou une amie puisse également accompagner une personne âgée même si elle doit payer la totalité des frais.

Aucun rappel ne sera fait pour les personnes n'ayant pas répondu.

Une invitation a été envoyée à M. STRAUMANN ainsi qu'à Mme KLINKERT.

Plusieurs emplacements seront définis dans la commune pour le stationnement des bus selon le nombre de personnes inscrites (ex : caserne des pompiers, Mairie, Planète Récré...). Une personne référente sera nommée dans chaque bus.

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, précise que le budget prévu pour la Fête des Aînés n'est pas dépassé.

Colis de Noël pour les administrés de la commune

401 inscriptions à ce jour.

Une seconde offre a été demandée au traiteur JAUSS pour un montant d'environ 30 €.

La préparation des colis est prévue le jeudi 14 décembre à partir de 9 h 30/10 h avec un sac et un stylo estampillés de la commune.

Les colis seront distribués le vendredi 15 décembre de 10h à 16h et le samedi 16 décembre de 9h à 13h à la salle Horbourg.

Colis de Noël pour les résidents en EHPAD

Comme les années précédentes, les anciens administrés de la commune résidant en EHPAD se verront offrir un colis de Noël.

Contenu du colis :

- Une eau de Cologne
- Un gel douche ou un shampoing
- Un savon
- Un sapin en chocolat
- Un paquet de petits gâteaux.

Mme Madeleine REMOND se charge de faire les achats au magasin Côté Nature à Horbourg-Wihr.

5.3. Actions 2023/2024

- **Atelier Repair Café :**
Deux nouveaux bénévoles ont renforcé l'équipe depuis peu. Satisfaction générale des administrés ramenant du matériel à réparer. Prochaine date : 25 novembre 2023.
- **Atelier Cuisine multiculturelle :**
Le prochain atelier est prévu en janvier 2024, la salle n'étant pas disponible au mois de novembre.
- **Cours d'anglais**
- **Cours informatique**
- **Bibliothèque partagée.**
- **ICOPE 68**
Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, laisse la parole à Mme Magali BERGER.
Trois demi-journées étaient prévues en premier lieu. En fin de compte, une cinquantaine de personnes entre 75 ans et 90 ans se sont déplacées en mairie sur 9 demi-journées.
La précision leur a été faite qu'il ne s'agissait pas d'un RDV médical mais plutôt d'un test de détection précoce de certains risques de fragilité pouvant apparaître avec l'âge (mémoire, nutrition, vision, audition, mobilité, psychologie).
Une réponse positive ou négative était annoncée à la fin du test. Si un signe devait être détecté, la personne était contactée par téléphone par un professionnel de santé de Colmar.
Les rendez-vous se sont, en général, bien passés. Un bilan sera fait au mois de janvier avec le retour des administrés ayant fait le test sur Internet.
- **Réception des nouveaux arrivants :**
Mme Joëlle LYET informe les membres que la réception est reportée au jeudi 16 novembre 2023, M. le Maire ayant un planning très chargé en cette période de l'année. Un courrier sera envoyé à toutes les personnes ayant répondu pour la date du 9 novembre 2023.

06. DIVERS

– **Médaille de la Famille :**

Pour obtenir la médaille de la famille, la famille doit être composée d'au moins 4 enfants dont l'aîné a 16 ans révolus. Les dossiers sont à déposer pour mi-novembre 2023. Aucune demande à ce jour.

– **Canicule :**

L'alerte Orange Canicule a été déclenchée par la Préfecture du samedi 19 août 2023 jusqu'au vendredi 25 août 2023.

– **Anniversaires :**

Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, informe les membres que plusieurs anniversaires ont été fêtés en présence d'élus.

		VISITEURS
100 ans	M. COULOMBEL Résidence de la WEISS KAYSERSBERG	Marie-Paule KARLI Laurence BARBIER Madeleine REMOND
75 ^{ème} anniversaire de mariage	M. et Mme Charles LEDERLE (96 et 98 ans) 26, Allée des Prétoriens HORBOURG-WIHR	M. le Maire Marie-Paule KARLI
90 ans	Mme Marthe SLUZALEK 12, rue des Noisetiers HORBOURG-WIHR	M. le Maire Marie-Paule KARLI

– **Quelques dates à retenir :**

Mme Nicole KAEHLIN annonce la Vente de Noël organisée par le Club de l'Amitié le samedi 18 novembre 2023 à la salle Evasion de 10h à 18h.

Mme Annette JAEGLE, présidente de l'A.S. Horbourg-Wihr, invite toute personne à venir supporter le match contre GEISPOLSHEIM à la salle Kastler ce dimanche 29 octobre à 15 h 30.

Un tournoi de basket 3X3 (adultes et jeunes ados) aura lieu le jeudi 16 novembre 2023 de 10h à 15h à la salle Kastler. La classe de CM1/CM2 de l'école Les Oliviers y assistera.


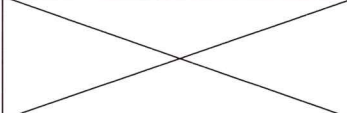
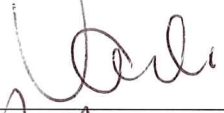
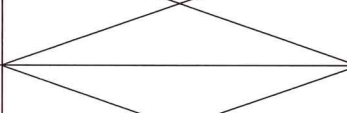
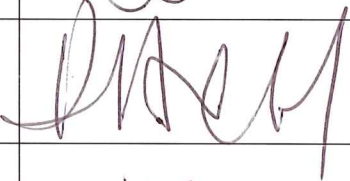
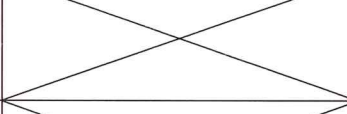

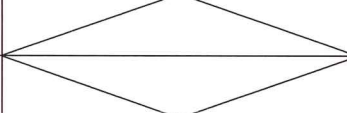

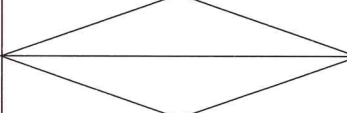





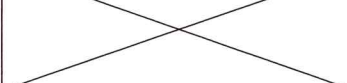
Mme Marie-Paule KARLI, vice-présidente, remercie les membres et clôt la séance à 20 h 30.






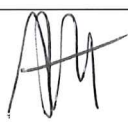
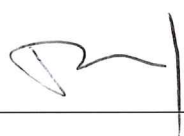
TABLEAU DES SIGNATURES

pour l'approbation du procès-verbal de délibérations
du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de HORBOURG-WIHR
de la séance du mercredi 25 octobre 2023

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mercredi 05 juillet 2023
3. Compte-rendu de la commission permanente du 27 septembre 2023
4. Délibérations :
 - DCCAS2023-09 Encaissement d'une aide financière et reversement d'une quote-part à la commune
 - DCCAS2023-10 Subventions au secteur social pour 2024
 - DCCAS2023-11 Cadeaux d'anniversaire aux résidents d'EHPAD
5. Communications et informations
 - 5.1. Compte-rendu des aides sociales 2023
 - 5.2. Fête des Aînés 2023
 - 5.3. Actions 2023/2024
6. Divers.

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l' élu(e) ayant reçu procuration
STOEBNER Thierry	président maire		
KARLI Marie-Paule	vice-présidente 8 ^{ème} adjointe au maire		
KAEHLIN Laurence	2 ^{ème} adjointe au maire		
LYET Joëlle	conseillère-déléguée		
ROLLOT Nathalie	membre élu		
BERGER Magali	membre élu		
BACH Thierry	7 ^{ème} adjoint au maire		
FRUHAUF Thierry	membre élu		

Nom et prénom	Qualité	Signature	Signature de l' élu(e) ayant reçu procuration
AUBEL-TOURRETTE Carole	6 ^{ème} adjointe au maire		
MEURISSE Jean-Marcel	membre nommé		
KAEHLIN Nicole	membre nommé		
RICHARD Thomas	membre nommé		
LAMBERT Guillaume	membre nommé		
JAEGLE Annette	membre nommé		
SELIG Jasmine	membre nommé	Excusée	
REMOND Madeleine	membre nommé		
JACQUOT Elisabeth	membre nommé	Procuration à Joëlle LYET	Joëlle LYET

Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil d'administration

du 21 FEV. 2024

Mise en ligne sur le site Internet de la commune

le

